



MONESSOR



ISIN : FR0011276542

Rapport Annuel 30 septembre 2022

Informations concernant le Fonds

SOCIETE DE GESTION	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT , SAS, Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025) - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris
DEPOSITAIRE	CACEIS BANK , Agréée par l'ACPR sous le numéro 18129 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
COMMISSAIRE AUX COMPTES	KPMG AUDIT , représentée par Isabelle Bousquié Tour Egho – 2 Avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense
COMMERCIALISATEUR	MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT , SAS, Société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF (n° GP- 040-00025) - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPC est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi, certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la Société de gestion.
REGIME JURIDIQUE	OPCVM soumis à la Directive 2009-65/CE
FORME JURIDIQUE	Fonds commun de placement de droit français
DATE DE CREATION	24 septembre 2012
CODE ISIN	FR0011276542
OBJECTIF DE GESTION	L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur la période de référence, une performance nette de frais de 4% annualisée par le biais d'une gestion discrétionnaire.
INDICATEUR DE REFERENCE	Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier
SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR	Le Fonds pourra servir d'unités de compte aux contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation. Ce produit est destiné à des investisseurs qui recherchent une valorisation de leur épargne à moyen et long terme grâce à une allocation dynamique entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations) au niveau mondial, et qui acceptent que cette allocation soit laissée à la libre appréciation des gérants. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de son souhait de prendre ou non des risques, de l'horizon de placement. Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce

Fonds. Les parts de cet OPCVM n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »). L'OPCVM n'est pas, et ne sera pas, enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Les parts ne pourront pas être, directement ou indirectement, cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique ou « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés « Securities and Exchange Commission ».

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans

REGIME FISCAL

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs de parts. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel.

L'OPCVM est éligible aux unités de compte des contrats d'assurance-vie.

CARACTERISTIQUES DES PARTS

Code ISIN	Date de création	Souscripteurs concernés	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Minimum de souscription initiale
FR0011276542	24/09/2012	Tous souscripteurs	Capitalisation	Euro	1 part

PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

RISQUE DISCRÉTIONNAIRE ET ALLOCATION D'ACTIFS	Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.
RISQUE QUE LA PERFORMANCE NE SOIT PAS CONFORME AUX OBJECTIFS	Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.
RISQUE LIE AUX MARCHES DES ACTIONS	L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
RISQUE LIE A LA DETENTION DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS	Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds.
RISQUE DE TAUX	L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
RISQUE DE CREDIT	L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
RISQUE DE CONTREPARTIE	Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis à vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Le risque de contrepartie par le Fonds est limité à l'écart de cours, mais il peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
RISQUE LIE AUX MARCHES DES PAYS EMERGENTS	Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales. En outre, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

RISQUE LIÉ À L'UTILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

RISQUE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS DANS DES TITRES À HAUT RENDEMENT, APPELÉS « TITRES SPÉCULATIFS »

L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de ce Fonds, qui peut être investi en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières Premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

RISQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des

risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les porteurs de parts peuvent obtenir, sur simple demande, toutes informations concernant le Fonds auprès de la société de gestion. À ce titre, la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion aux horaires d'ouverture.

Le prospectus complet du Fonds et les derniers documents périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite adressée par le porteur auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

Rapport de gestion

1. ORIENTATIONS DES PLACEMENTS

La politique de gestion du Fonds est discrétionnaire. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose le portefeuille au marché des actions internationales et au marché des obligations internationales, essentiellement par le biais d'OPC ou directement via des valeurs mobilières. La gestion de MONESSOR permet une libre répartition d'actifs sur la base d'un processus de gestion de type « top down ».

Le processus d'investissement comprend deux étapes :

1/ le comité de gestion d'MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT détermine en fonction de ses anticipations d'évolution des marchés une allocation stratégique notamment sur les dimensions suivantes :

- au sein de la partie actions : géographique, style de gestion, secteur, capitalisation...
- au sein de la partie obligataire : géographique, entre obligations nominales/obligations indexées sur l'inflation, courbe des taux, entre dette privée/dette publique. Il n'y a pas de rating minimum.

2/ ensuite le gérant sélectionne au sein d'un univers de valeurs mobilières et d'OPC approuvés par le département des risques d'MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT, les actifs permettant d'atteindre cette allocation.

Le processus de gestion du Fonds s'appuie sur une analyse macro-économique conduisant en premier lieu à une allocation stratégique sur les différentes classes d'actifs, puis une allocation tactique au travers une répartition géographique, sectorielle, par marché et par devises.

L'objectif est de fournir à l'investisseur un accès large et dynamique aux marchés financiers, considérant que la stratégie d'allocation et la sélection des supports appropriés constituent les principales sources de performance d'un portefeuille.

Les décisions d'allocation entre les différentes classes d'actifs, qui sont au cœur de la stratégie d'investissement, seront prises de façon discrétionnaire selon les anticipations des gérants.

L'allocation du fonds est fonction des anticipations des gérants. Il n'est pas prévu de contraintes sectorielles ou géographiques (hors pays émergents).

Le Fonds pourra détenir des actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 20% de l'actif net.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents) règlementés, organisés et /ou de gré à gré, à titre de couverture ou d'exposition. Il résultera de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition suivante :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	60%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	0%	20%
Marché des Taux	0%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	0%	20%
Marchés émergents*	0%	20%
Matières premières**	0%	10%

Marché actions

*Le Fonds pourra être exposé aux pays émergents par le biais d'OPC investis en obligations ou actions.

** Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

A. Environnement économique et boursier sur l'exercice

- Octobre 2021

Aux Etats-Unis, le Sénat a, comme prévu, voté une augmentation du plafond de la dette. En revanche, aucune majorité politique n'a encore été trouvée pour le projet de loi sur les infrastructures, ce qui conduira très probablement à une révision à la baisse du plan d'investissement et à l'abandon de certaines mesures phares. En parallèle, l'inflation américaine, toujours tirée par les prix de l'énergie, s'est encore inscrite à un niveau élevé et supérieur aux attentes, maintenant la pression sur la politique monétaire des banquiers centraux.

Côté européen, la BCE a constaté le redressement de l'économie européenne et a réitéré sa conviction que l'inflation serait transitoire. Un maintien de conditions financières accommodantes reste donc probable, sans hausse des taux avant au moins la fin de l'année 2022.

Le mois a été également marqué par le début de la COP26 qui peut entraîner quelques changements d'allocation sectorielle chez les investisseurs en raison des enjeux climatiques.

Sur le mois, les indices Eurostoxx 50 et MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis ont nettement rebondi, respectivement de 5,15% et 5,26%, contre seulement 1,27% pour l'indice actions des pays émergents.

- Novembre 2021

Malgré les craintes sur la montée d'une nouvelle vague de Covid, l'activité économique est restée soutenue en novembre avec une inflation américaine au plus haut et des indicateurs PMI bien orientés, en particulier en Europe et aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, un accord a été trouvé sur le plan de relance lié aux infrastructures et pour prolonger le financement du gouvernement jusqu'au 18 février. En revanche, aucune décision n'a encore été prise sur le relèvement du plafond de la dette. Par ailleurs, suite à sa reconduction à la tête de la Fed, Jerome Powell a changé de tonalité. Le président de la Fed a en effet déclaré que le nouveau variant Omicron accentuait le risque inflationniste et qu'il pourrait favoriser une accélération du tapering.

Plus tôt dans le mois, la COP 26 s'était achevée sur une note mitigée avec un renoncement partiel sur l'utilisation du charbon et des financements insuffisants à destination des pays les plus vulnérables.

Sur le mois, les indices Eurostoxx 50 et MSCI Emerging Markets en euro avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 4,33% et 2,14%, alors que l'indice World ACWI en euro a gagné 0,34%.

- Décembre 2021

En Europe, l'actualité sanitaire a été marquée par une recrudescence des cas de Covid et le durcissement des restrictions gouvernementales qui ont pesé sur la confiance. En parallèle, la réunion de la BCE a confirmé sans surprise la fin du plan d'achat PEPP en mars 2022 et la volonté d'adopter une approche flexible et accommodante pour les prochains mois.

Aux Etats-Unis, face aux craintes inflationnistes, le plan de relance souhaité par Joe Biden devra être revu suite à une absence de majorité au Congrès.

En parallèle, la Fed a confirmé l'accélération de la réduction des rachats d'actifs, afin de lutter contre une inflation qui n'apparaît plus comme transitoire.

Parmi les autres actualités internationales, les autorités chinoises ont décidé d'une inflexion de la politique monétaire locale avec l'annonce de la baisse du taux de prêt à 1 an par la People's Bank of China (PBOC) afin de réduire le coût de financement de l'économie réelle. Notons également les tensions persistantes qui ont opposé des pays de l'OTAN et la Russie à propos de l'Ukraine, avec pour conséquences une nette hausse des prix du gaz européen et, dans une moindre mesure du pétrole.

Malgré ces nouvelles mitigées, les indices actions MSCI World ACWI, Eurostoxx 50 et MSCI Emerging Markets en euro avec dividendes réinvestis ont progressé en décembre de respectivement 2,94%, 5,81% et 1,21%.

- **Janvier 2022**

Les nouvelles publications d'inflation à des niveaux record ont ajouté de la pression sur la politique des banques centrales qui ne peuvent désormais plus ignorer la menace inflationniste malgré leur volonté de ne pas endommager la croissance économique. La Fed a ainsi durci sa position sur la prochaine normalisation de sa politique monétaire, ce qui a conduit les investisseurs à s'alléger à la fois sur les actions et les obligations. A l'inverse des autres grandes puissances, la Chine a fait un petit pas vers plus d'assouplissement en abaissant deux taux de référence du financement de l'économie.

La montée des tensions entre les Etats-Unis et la Russie à propos de l'Ukraine a également pesé sur le moral des investisseurs qui ont craint des conséquences sur le prix et l'approvisionnement du gaz, notamment pour l'Europe.

Par ailleurs, la propagation du variant Omicron s'est renforcée au cours du mois de janvier, pénalisant toujours les chaînes de production à travers le monde. Cependant, sa moindre gravité a permis d'éloigner le risque sanitaire des préoccupations actuelles du marché.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 3,54% et l'indice Eurostoxx 50 de 2,78%.

- **Février 2022**

Le mois de février a été principalement marqué par les tensions entre la Russie et l'Otan qui se sont accentuées avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en fin de mois. Les attaques militaires russes sur le sol ukrainien se sont traduites par une condamnation quasi-unanime de la communauté internationale et la mise en place de lourdes sanctions économiques à l'encontre de la Russie.

Sur le plan économique, la dynamique jusqu'à présent favorable, s'est accompagnée par un renforcement des tensions inflationnistes de part et d'autre de l'Atlantique, atteignant notamment 5,1% sur un an en zone euro et 7,5% aux Etats-Unis. Le durcissement du discours des membres de la Banque Centrale américaine a cependant laissé craindre un resserrement rapide et marqué de leur politique monétaire dès le mois de mars.

Du côté des nouvelles positives, les effets de la vague Omicron se sont nettement estompés en dehors de l'Asie, ce qui s'est notamment traduit par une amélioration globale de l'activité manufacturière et le rebond des indicateurs avancés de l'économie. La guerre en Ukraine risque malheureusement de changer la situation.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 2,77% et l'indice Eurostoxx 50 de 5,92%. Les investisseurs ont préféré privilégier les valeurs refuges comme l'or, tandis que les tensions inflationnistes couplées aux incertitudes sur l'offre ont alimenté la hausse du pétrole.

- **Mars 2022**

La guerre en Ukraine s'est poursuivie entraînant des difficultés d'approvisionnement sur certaines matières premières et la mise en place de sanctions économiques par les pays de l'OTAN contre la Russie. Cependant, le retrait des troupes russes au nord de l'Ukraine en fin de mois, les concessions accordées par le président Zelensky et le déblocage des réserves stratégiques américaines de pétrole ont permis aux investisseurs d'espérer une désescalade du conflit au cours des prochains mois.

Le second sujet de préoccupation des marchés a été l'inflation qui a continué sa forte progression sur un an aux Etats-Unis et en Europe, notamment en raison de la hausse du prix des matières premières. La Banque centrale

américaine a d'ailleurs logiquement enclenché la première hausse des taux d'un long cycle de normalisation monétaire.

A l'inverse, le Conseil d'Etat en Chine a confirmé la volonté du pays de déployer des mesures monétaires et budgétaires efficaces afin de relancer une croissance économique ralentie par une recrudescence des cas de Covid et de nouveaux confinements localisés.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a rebondi de 3,13% alors que les indices Eurostoxx 50 et des pays émergents cédaient respectivement -0,46% et -1,17% et que la plupart des indices obligataires étaient également orientés à la baisse.

- **Avril 2022**

Au cours du mois, les indicateurs avancés de l'économie PMI sont restés élevés en Europe et aux Etats-Unis, en raison notamment de la reprise des services dans un contexte d'assouplissement des contraintes sanitaires. Cependant, les composantes manufacturières ont ralenti du fait des difficultés d'approvisionnement et du conflit en Ukraine.

En zone euro, le taux d'inflation a continué son ascension en atteignant 7,5% en avril, poussant la BCE à confirmer son projet de normalisation de sa politique monétaire malgré la révision des perspectives de croissance. Hors Europe, la Fed a enclenché son cycle de remontée des taux directeurs alors que la Banque du Japon a préféré maintenir une politique monétaire ultra accommodante qui a conduit à la poursuite de l'affaiblissement du yen. En Chine, les mesures de confinement ont lourdement pénalisé l'activité locale. Cependant, les autorités ont annoncé vouloir soutenir l'économie et rassurer les investisseurs.

Au cours du mois, les indices des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis et EuroStoxx 50 ont cédé respectivement 2,97% et 2,08%. Les principaux indices obligataires étaient également orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- **Mai 2022**

En zone euro, le mois a été marqué par une nouvelle poussée de l'inflation qui a atteint 8,1% en mai. Les premiers impacts sur la consommation des ménages se sont fait sentir, avec des indicateurs de confiance des ménages s'inscrivant à des niveaux faibles et une contraction du PIB au premier trimestre en France. Cependant, les membres de la BCE ont réitéré leur priorité d'enrayer l'inflation en remontant les taux dès cet été afin de mettre fin aux taux négatifs.

Aux Etats-Unis, la FED a également indiqué qu'elle poursuivrait le durcissement de sa politique monétaire avec encore plusieurs hausses des taux de probablement 50 bps. Pour l'instant, les conséquences se sont surtout focalisées sur le secteur immobilier avec des ventes de logements tombées au plus bas depuis début 2020.

En Chine, les anticipations de levée des confinements dans les principales grandes villes du pays a permis d'envisager une reprise d'activité progressive qui s'est notamment traduite dans les PMI publiés pour le mois de mai. Toutefois, la Chine pourrait manquer son objectif de croissance économique pour 2022 malgré les mesures de soutien à l'économie initiées au cours des derniers mois.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a cédé 1,41% alors que l'indice Eurostoxx 50 a légèrement rebondi de 0,87%. Les principaux indices obligataires étaient une nouvelle fois orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- **Juin 2022**

Au cours du mois, les publications économiques ont commencé à refléter le ralentissement de part et d'autre de l'Atlantique, avec notamment une chute des indicateurs avancés de l'économie PMI. En parallèle, les chiffres

d'inflation se sont maintenus à des niveaux records, ce qui a laissé planer un risque de stagflation que n'apprécient jamais les marchés.

Afin de lutter contre l'inflation, la Banque centrale américaine a décidé de relever ses taux directeurs de 75 points de base, la plus forte hausse depuis 1994. A l'exception du Japon, les principales autres banques centrales des pays développés et émergents ont également enclenché une dynamique de resserrement monétaire. En Europe, la BCE a en parallèle annoncé la mise en place d'un outil permettant de lutter contre une éventuelle fragmentation de la zone euro afin de protéger les pays les plus fragiles d'une possible nouvelle crise de la dette. A contre tendance des autres pays, la Chine a allégé les restrictions liées à l'épidémie de Covid-19 et poursuivi sa stratégie de redémarrage de son économie.

Dans ce contexte de craintes d'une possible entrée en récession, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 6,17% et 8,76% au cours du mois.

- **Juillet 2022**

En juillet, la Fed américaine a poursuivi sa politique volontariste de resserrement monétaire (+75 pb) afin de lutter contre l'inflation et le risque de désencrage des anticipations d'inflation. La BCE a quant à elle relevé ses taux de 50 pb et a ainsi mis fin à la politique de taux négatifs initiée en 2014.

Alors que les chiffres de l'inflation ont atteint des records, les premiers effets des politiques restrictives ont été observés au travers de l'affaiblissement de la demande et des indicateurs avancés, les Etats-Unis connaissant une récession technique après deux trimestres consécutifs de contraction.

En Europe, la crainte des investisseurs d'une coupure des approvisionnements du gazoduc Nord Stream 1 ne s'est pas matérialisée et les livraisons de gaz russe à l'Europe ont partiellement repris après 10 jours d'interruption pour maintenance.

A l'inverse de la tendance du mois précédent, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis se sont repris respectivement de 9,69% et 7,44% au mois de juillet. En revanche, l'indice des actions chinoises a perdu 6,96%.

- **Août 2022**

Le début du mois d'août a commencé favorablement pour les marchés qui ont apprécié les bons résultats des entreprises au second trimestre et l'adoption par le Sénat américain d'un plan de 433 milliards de dollars sur 10 ans concernant la santé, l'énergie et les infrastructures.

Cependant, le mois d'août a également confirmé le ralentissement de l'économie mondiale au travers des publications de PMI passant en zone de contraction, notamment aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, la crise énergétique s'est intensifiée en Europe avec un prix du gaz naturel qui a atteint de nouveaux records au moment où les États cherchaient à augmenter leur stock de gaz pour l'hiver et où la Russie réduisait son approvisionnement.

En fin de mois, la conférence annuelle de Jackson Hole a permis aux banquiers centraux de réitérer fermement leur objectif de stabilité des prix et la nécessité de poursuivre durablement le durcissement de leurs politiques monétaires. L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une accentuation de la baisse des marchés avec notamment l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis qui ont respectivement fléchi de 2,33% et 5,10% au mois d'août.

- **Septembre 2022**

Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de 75 bps pour la troisième fois consécutive, ses membres ayant confirmé la nécessité de voir les anticipations d'inflation de long terme baisser significativement, quel qu'en soit le coût.

En Europe, l'inflation en zone euro a atteint un nouveau sommet à 10% sur un an, notamment en raison de la diffusion de la hausse des prix de l'énergie dans l'économie. Les ministres européens se sont mis d'accord sur un ensemble de mesures concernant une baisse de la consommation d'énergie et une taxe de solidarité pour les énergéticiens. Par ailleurs, la victoire de la coalition des droites italiennes aux élections générales était largement anticipée et n'a pas provoqué de perturbations sur les marchés, contrairement au Royaume-Uni où les annonces budgétaires ont provoqué une forte défiance et provoqué une chute de la devise ainsi qu'une hausse des taux.

Enfin, la publication des indicateurs en Chine a confirmé la timide reprise économique malgré l'assouplissement monétaire des derniers mois.

L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une nouvelle correction sur les marchés actions avec notamment une baisse de l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro de 7,18%. Les actions de la zone euro et des pays émergents ont cédé respectivement 5,57% et 9,34%.

B. Politique de gestion

- **Octobre 2021**

Au cours du mois, nous avons géré la part globale des actions un peu au-dessus de notre référence de 40% en raison de notre vision positive sur les marchés. En effet, nous avons considéré que la persistance d'une combinaison entre une reprise économique post Covid, une création de liquidités élevée et des taux d'intérêt très bas restait toujours favorable aux actifs risqués, malgré les tensions inflationnistes actuelles. En termes géographiques, nous avons commencé à revenir sur les actions chinoises dont la baisse des prix au cours des derniers mois nous semblait déjà intégrer les actualités négatives sur la Chine tout au long de l'année. Nous avons également renforcé le fonds Ixios spécialisé sur les sociétés minières liées aux métaux de la transition énergétique et réduit le fonds Blackrock World Mining qui est plus généraliste.

En parallèle, nous avons légèrement réduit nos positions obligataires sur la Chine et avons conservé des positions de couvertures sur les obligations d'état américaines en raison des taux réels négatifs.

Parmi les bonnes performances mensuelles relatives, le fonds Ixios Global Mining s'est distingué au sein de sa catégorie Morningstar.

- **Novembre 2021**

Sur le mois, la performance du fonds a été légèrement positive malgré la chute marquée des actions européennes. Début novembre, suite à la forte hausse des actions en octobre, aux chiffres très élevés d'inflation aux États-Unis et à la nette progression des prix à la production en Chine, nous avons allégé la part des actions chinoises et des thématiques pouvant être sensibles à un durcissement de la politique monétaire américaine. Nous avons ainsi réduit notre position sur les fonds BGF World Technology et BGF World Mining, notamment à cause de sa composante sur les sociétés aurifères.

Nous avons également pris des profits sur les actions russes en raison de nos interrogations sur les intentions du président Poutine en Ukraine et à propos de la crise des migrants au Bélarus.

En contrepartie, nous avons réinvesti les liquidités dégagées sur le fonds de performance absolue Candriam Absolute Return Market Neutral dont les performances ont été à la fois élevées et décorréliées de celles des actions. Nous avons également renforcé l'exposition aux obligations chinoises en raison de la stabilisation de la situation immobilière locale, de la force du yuan et des taux d'intérêt attractifs.

Parmi les bonnes performances mensuelles relatives, le fonds Fullgoal China Smid Caps Growth s'est distingué au sein de sa catégorie Morningstar.

- **Décembre 2021**

Dans le sillage des marchés boursiers, le fonds a affiché une performance en hausse sur le mois de décembre, notamment grâce à la bonne dynamique des actions européennes. Nos couvertures sur les obligations américaines ont bénéficié de la hausse des taux tandis que les actions chinoises ont pesé sur la performance, ainsi que les actifs liés à la Russie, pénalisés en fin d'année par le contexte de tensions politiques autour de l'Ukraine.

En termes de gestion, nous avons renforcé la part du fonds de performance absolue de Candriam, ainsi que le fonds d'actions européennes Digital Stars Europe ex UK qui devrait profiter d'une bonne tenue de l'Europe à court terme comparé à d'autres zones. Nous avons, en parallèle, légèrement réduit la part des obligations chinoises en raison de la volonté du gouvernement de contenir l'appréciation du yuan.

Parmi les bonnes performances mensuelles relatives, le fonds BGF World Mining s'est distingué au sein de sa catégorie Morningstar.

- **Janvier 2022**

Le fonds a terminé le mois en baisse, pénalisé notamment par son exposition aux actions.

La volatilité des marchés et la perspective d'un cycle de resserrement des taux monétaires plus dur que prévu nous ont incités à légèrement alléger les valeurs de croissance, plus sensibles à une hausse des taux. Nous avons ainsi réduit les actions américaines et soldé le fonds Digital Stars Europe ex UK.

En parallèle, nous avons légèrement renforcé les obligations chinoises et le fonds de performance absolue Candriam AR Equity Market Neutral. Nous avons profité de la tension sur les taux obligataires américains pour réduire partiellement nos couvertures obligataires. Enfin, nous avons initié une position dans le fonds OFI Energy Strategic Metals, spécialisé sur les métaux nécessaire à la transition énergétique.

- **Février 2022**

Le fonds a terminé le mois en très légère baisse, pénalisé notamment par son exposition aux actions russes que nous avons allégées avant le début de la guerre, puis soldées totalement juste après l'invasion de l'Ukraine.

En début de mois, nous avons profité de la remontée des taux américains autour de 2% pour prendre des profits sur nos positions vendeuses sur les obligations américaines. En contrepartie, nous avons légèrement allégé les valeurs de croissance sensibles aux taux d'intérêt, au profit des sociétés minières et financières. Enfin, nous avons renforcé la part des métaux industriels et précieux qui profitent de l'environnement inflationniste et des tensions géopolitiques actuelles.

- **Mars 2022**

Au cours du mois, nous avons profité d'une correction pour augmenter légèrement les actions chinoises et renforcer la thématique de la transition énergétique en raison de la nécessité prochaine de réduire notre dépendance aux produits pétroliers russes. En contrepartie, nous avons réduit la surpondération des actions européennes, et notamment les banques, qui nous paraissent les plus exposées au risque de guerre.

Nous avons également initié une position sur le peso mexicain dont le risque nous semble limité mais qui présente un portage attractif et apporte une diversification intéressante par rapport aux autres actifs du portefeuille.

- **Avril 2022**

En termes de gestion, nous n'avons pas significativement modifié notre allocation stratégique. Nous avons cependant souscrit au fonds actions de style « value » Indépendance et Expansion Europe Small au détriment du fonds Sextant France au style plus généraliste.

Par ailleurs, compte tenu des contextes économique et géopolitique perturbés, nous avons réduit notre exposition au peso mexicain qui nous semblait vulnérable à une correction sur les actifs risqués internationaux.

- **Mai 2022**

En termes de gestion, nous avons accru notre exposition aux actifs profitant de l'environnement inflationniste actuel avec notamment le renforcement des sociétés du secteur pétrolier et l'introduction en portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation européenne.

Par ailleurs, dans l'anticipation d'une amélioration prochaine de l'activité économique chinoise, nous avons renforcé la part des actions locales au détriment d'obligations du pays.

- **Juin 2022**

En termes de gestion, nous avons allégé les actions américaines et les métaux précieux dans un but de réduction du risque global du portefeuille. De plus, après une tentative de renforcement tactique sur les actions pétrolières en tout début de mois, la dégradation de l'environnement économique nous a incité à revendre rapidement cette position qui pourrait souffrir de flux vendeurs importants pendant quelques mois en raison du risque de récession.

En contrepartie, nous avons légèrement renforcé les actions chinoises qui pourraient avoir touché un bas de cycle au cours des dernières semaines. Par ailleurs, après la forte correction sur les prix du bois depuis le début de l'année, nous avons souscrit au fonds Pictet Timber qui nous semble adapté à un contexte qui devrait s'avérer globalement plus inflationniste au cours des prochaines années.

- **Juillet 2022**

Une telle évolution des indices géographiques actions, aussi bien en relatif qu'en absolu, nous semblait improbable dans l'environnement actuel. Le fonds a néanmoins affiché une performance positive même s'il n'a progressé que modérément au cours du mois.

En termes de mouvements, nous avons pris des profits partiels sur les actions chinoises en début de mois en raison de leur net rebond au printemps. Par ailleurs, en fin de mois, nous avons légèrement réduit la part des actions liées à la transition énergétique pour revenir à nouveau sur les actions des sociétés pétrolières qui se sont repliées récemment et dont les valorisations nous semblaient trop basses.

- **Août 2022**

Dans un contexte de correction sur les marchés financiers, le fonds a affiché une bonne résistance en n'affichant qu'une performance très légèrement négative au cours du mois. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions de petites capitalisations et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations par les investisseurs sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

- **Septembre 2022**

Dans un contexte très défavorable aux actifs risqués, nous avons une nouvelle fois réduit le risque du portefeuille avec un allègement sur les actions minières, les petites valeurs européennes et les obligations à haut rendement. En fin de mois, nous avons initié une position sur les actions foncières européennes dont la décote nous semblait excessive. Par ailleurs, suite à la nette remontée des taux obligataires américains, nous avons légèrement

augmenté la duration du portefeuille en coupant partiellement des couvertures mises en place par le biais de futures.

C. Principaux mouvements

ACHATS

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN ou Bloomberg	Montant global des mouvements sur la période
OSTRUM SRI MONEY I-C	FR0007075122	1 544 916,25
OSTR.SRI CASH PLUS RC SI.4DEC	FR0000293714	1 520 939,39
EURO STOXX SM FUT Sep22	SXEU2 Index	1 034 059,51
US 10yr Ultra Fut Dec21	UXYZ1 Comdty	967 552,11
US ULTRA BOND CBT Dec22	WNZ2 Comdty	928 062,5

VENTES

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN ou Bloomberg	Montant global des mouvements sur la période
US 10yr Ultra Fut Dec22	UXYZ2 Comdty	2 063 265,63
LBPAM ISR EONIA 3-6 MOIS-E	FR0010809111	1 520 939,39
OSTR.SRI CASH PLUS RC SI.4DEC	FR0000293714	1 513 680,76
OSTRUM SRI MONEY I-C	FR0007075122	1 112 184,9
EURO STOXX SM FUT Dec22	SXEZ2 Index	1 031 959,51

D. Détention de parts de FCP promus ou gérés par Meeschaert Asset Management au 30 septembre 2022

Code ISIN	Nom du fonds	Nombre de parts	VL	Valorisation	% de l'actif net
FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	85	18 980,07	1 613 305,95	14,97

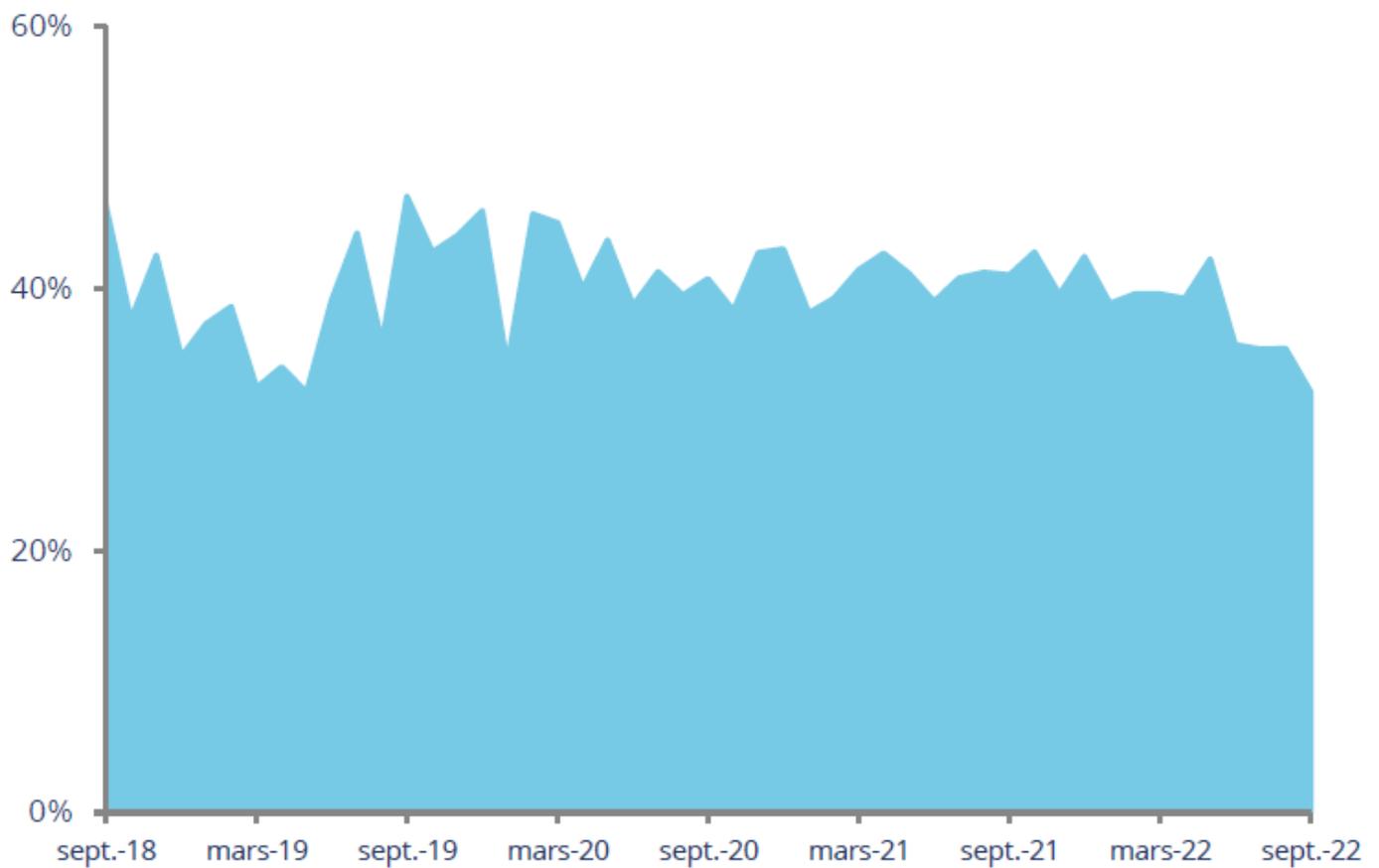
3. PERFORMANCES

	30-sept-22	30-sept-21	Variation
Valeur Liquidative	107,20	115,23	-6,97%
Nombre de parts	100 537,49	122 883,45	-18,18%
Actif net	10 777 947,65	14 160 529,93	-23,89%

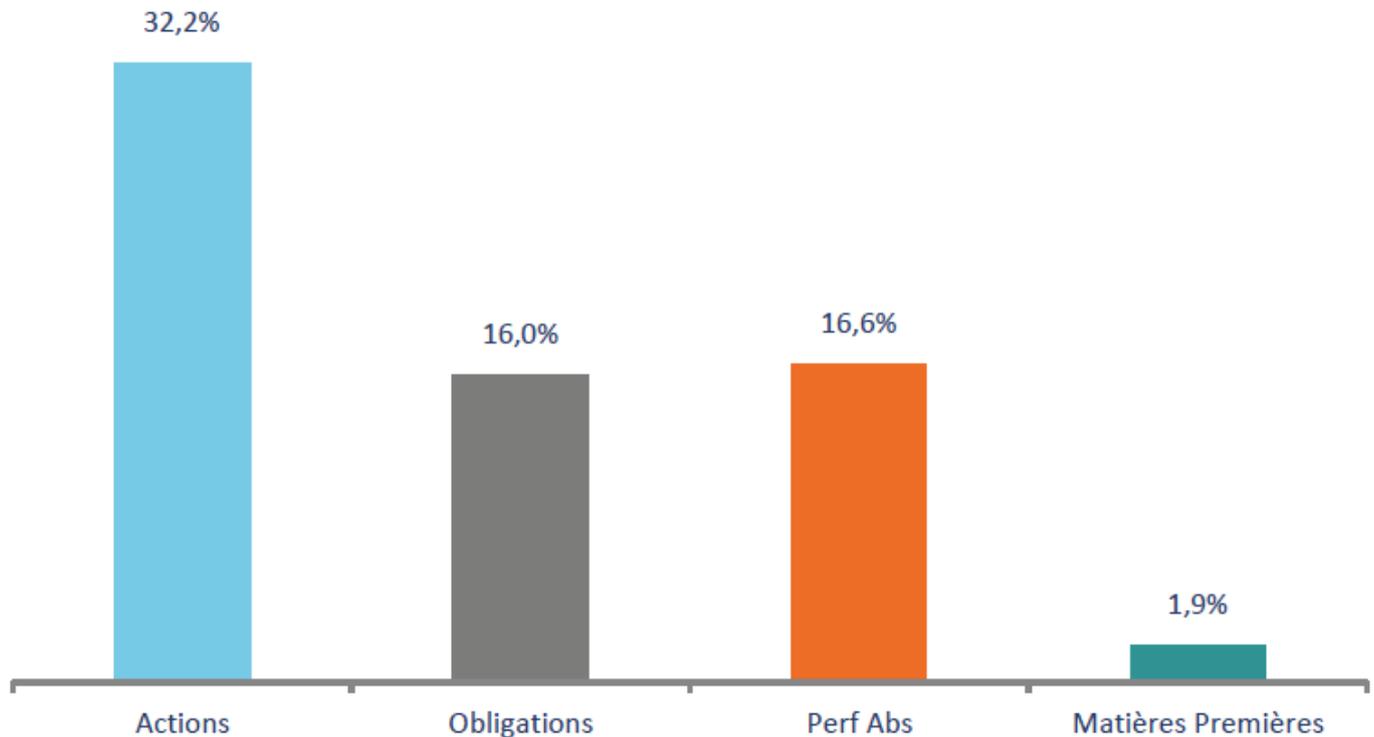
Source Bloomberg, et Meeschaert AM- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances

4. EXPOSITIONS NETTES AU DIFFERENTES CLASSES D'ACTIFS (fin de période)

Evolution de l'exposition nette Actions



Exposition par classe d'actifs



5. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Changes à terme

Date de valorisation : 30/09/2022

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	NEANT

Dépôts de garantie

Date de valorisation : 30/09/2022

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	132 194,38

Instruments financiers dérivés

Date de valorisation : 30/09/2022

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	164 306,23

6. TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l’OPC (EUR)

Au cours de l’exercice écoulé, l’OPC n’a pas fait l’objet d’opérations relevant de la réglementation SFTR.

7. PERSPECTIVES

Les neuf premiers mois de l’année ont été marqués par une actualité fluctuante, avec des marchés d’actions et d’obligations internationaux qui affichent des baisses marquées. La guerre en Ukraine a profondément modifié les anticipations des stratégestes qui privilégiaient notamment les actifs risqués cycliques mais qui ont revu leurs positions au fil de l’année. Le net durcissement du ton des principales banques centrales dans le monde pour lutter contre une inflation galopante a également surpris par son ampleur, en particulier aux Etats-Unis, où la banque centrale a augmenté ses taux directeurs de 3% (de 0,25% à 3,25%) entre mars et septembre. L’objectif de la FED est clairement de maîtriser l’inflation comme l’a répété J.Powell lors de la conférence de Jackson Hole, même si cela passe par un ralentissement économique significatif. D’ailleurs au cours des deux premiers trimestres de l’année 2022, le PIB américain a baissé. En Zone Euro, la Banque Centrale Européenne qui n’avait pas touché à son taux de refinancement depuis 2016 a procédé à une hausse de 50 bps en juillet puis de 75 bps en septembre, malgré les inquiétudes sur la croissance nées du conflit en Ukraine.

Même s’il est difficile de bien mesurer l’impact de toutes les forces de marchés qui se superposent actuellement, nous pensons que nous sommes désormais entrés dans un régime stagflationniste avec une croissance plus basse mais une inflation plus élevée que par le passé. Pour autant, les marchés actions ne devraient pas s’effondrer d’ici la fin de l’année. En revanche, nous devrions continuer à observer une volatilité élevée.

En termes de secteurs, nous avons une légère préférence pour les sociétés minières ou pétrolières qui nous semblent mal valorisées dans un monde où l’offre devrait rester sous pression, mais également pour les sociétés foncières de la Zone Euro qui présentent une décote élevée sur leurs actifs nets. Néanmoins, les entreprises de qualité présentant des bilans solides et une activité moins cyclique pourraient reprendre la main dans un contexte de ralentissement, comme ce fût le cas en juillet en Europe où l’indice des valeurs de qualité a repris 7% à l’indice « value ».

Au niveau géographique, nous maintenons une allocation équilibrée avec cependant une prudence plus marquée sur l’Europe dont l’économie devrait souffrir de la hausse des prix de l’énergie (du gaz en particulier), et sur les Etats-Unis en raison de valorisations qui nous semblent encore peu attractives compte tenu de la remontée des taux d’intérêt. Les actions chinoises et des pays émergents présentent un peu plus d’intérêt relatif à condition d’être sélectif et d’être conscients des risques. En Chine, par exemple, on ne peut exclure un retour des cas de Covid, un changement d’orientation politique ou des tensions à propos de Taïwan.

Coté obligataire, le durcissement en cours des politiques monétaires des principales banques centrales pour enrayer l’inflation nous amène toujours à rester prudents sur les grands marchés obligataires mondiaux. Les perspectives de récession dans de nombreux pays pourraient à l’inverse entraîner des baisses de taux mais qui devraient rester contenues tant que l’inflation n’aura pas nettement reflué. En revanche, nous restons positifs sur les obligations chinoises en devise locale qui ont bénéficié d’une devise stable ainsi que de taux réels positifs. Leur intérêt relatif par rapport aux obligations américaines pourrait néanmoins se réduire au fur et à mesure de la hausse des taux.

Sur les obligations d'entreprises européennes, nous pensons que l'écartement des primes de risques sur les titres de courte maturité offrent désormais des rendements plus attractifs.

Par ailleurs, l'univers des matières premières devrait toujours présenter de nombreuses opportunités au cours des prochains mois. En particulier, les métaux industriels liés à la transition énergétique, dont les prix ont nettement corrigé au cours des derniers mois, nous semblent constituer un axe porteur à long terme. Concernant les prix du pétrole et du gaz, la mise à l'écart de la Russie s'est traduite par une hausse des prix.

Néanmoins à plus court terme, l'ensemble des matières premières pourrait être pénalisé par les craintes d'un ralentissement économique mondial.

8. EVENEMENTS INTERVENUS SUR L'OPC

RAS

9. POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités de gestion collective et pour le compte de tiers, MEESCHAERTAM n'a pas un accès direct aux marchés et n'exécute pas elle-même les ordres résultant de ses décisions d'investissement ; la Société fait appel aux services d'intermédiaires.

Conformément à la réglementation, MEESCHAERTAM a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des porteurs de parts lorsqu'elle transmet pour exécution des ordres auprès d'autres entités, résultant de ses décisions d'investissement.

MEESCHAERT AM s'assure, donc, de sélectionner, avec soin, ses intermédiaires, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients et porteurs de parts et de les évaluer annuellement.

Les critères de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont, notamment, les suivants :

- La qualité de l'exécution des ordres,
- La rapidité de l'exécution des ordres,
- La probabilité de l'exécution des ordres,
- La taille et la nature des ordres,

Le coût total de la transaction reste néanmoins le critère prépondérant.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires de Meeschaert Asset Management est accessible sur le site Internet de la Société : www.meeschaert-am.com

10. POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES : N/A

11. POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La société de gestion MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT a élaboré une politique de droits de vote, mise à jour en tant que de besoin et qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Le document « politique de vote » et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés sont consultables sur le site internet www.meeschaert-am.com ou adressés à tout porteur qui en ferait la demande auprès de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

12. FRAIS DE RETOCESSIONS ET D'INTERMEDIATION

A. Commissions de Souscription/Rachat

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPC	Valeur liquidative × Nombre de parts	2,00 % maximum
Commission de souscription acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPC	Néant	Néant

B. Frais de Gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	1,80 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif Net	3,00 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	<u>Société de gestion :</u> Actions et trackers : 0,50% TTC maximum Obligations et autres produits de taux : 0,50% TTC maximum Dérivés listés : 5 € maximum par lot Dérivés listés : 5 € maximum par lot <u>Dépositaire :</u> Néant
Commission de surperformance	Actif Net	15 % de la surperformance au-delà de 4% par an. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

13. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Le critère Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le critère Social/Sociétal désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur ses parties prenantes

(clients, fournisseurs, collectivités locales, salariés...), en référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). Le critère « Gouvernance » désigne l'ensemble des processus et organisations internes de l'entreprise qui influent sur la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise. L'équipe de gestion s'emploie à sélectionner, de manière rigoureuse, les composants de l'actif des OPC, cependant **la prise en compte simultanément des critères relatifs au respect des objectifs ESG n'a été pas retenue.**

Conformément au règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit "Règlement Taxonomie"), les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14. METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul de risque global s'effectue selon la méthode de l'engagement.

15. POLITIQUE DE REMUNERATION

Meeschaert AM a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM.

Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres du Directoire comprenant la Direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la Direction Générale.

Cette Politique détaille les grands principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations. La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec les profils de risque des OPC qu'elle gère et de manière générale, avec l'intérêt de ses porteurs de parts.

Les détails de la Politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse www.meeschaert-am.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Meeschaert AM a mis en place un comité de rémunération organisé conformément aux règles internes en conformité avec les principes énoncés dans la Directive 2009/65/EC et la Directive 2011/61/EU.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2021 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 4 007 k€
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 266 k€.

- Nombre de bénéficiaires : 49.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 162 k€.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 2 657 k€.

16. GESTION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES

Pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- D'une part, de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité pour négligence professionnelle,
- D'autre part, d'une assurance responsabilité civile.

Sur les trois dernières années, MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
MONESSOR
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement MONESSOR

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MONESSOR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 12/02/2023 19:19:18

Isabelle Bousquie
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 642 676,96	13 386 777,33
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	10 369 566,36	13 347 657,48
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 369 566,36	13 347 657,48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	273 110,60	39 119,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	273 110,60	39 119,85
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	132 194,38	70 431,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	132 194,38	70 431,18
COMPTES FINANCIERS	453 312,53	831 213,98
Liquidités	453 312,53	831 213,98
TOTAL DE L'ACTIF	11 228 183,87	14 288 422,49

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 612 763,92	13 804 998,22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	373 038,49	671 685,34
Résultat de l'exercice (a,b)	-207 854,76	-316 153,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	10 777 947,65	14 160 529,93
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	273 110,55	39 119,87
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	273 110,55	39 119,87
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	273 110,55	39 119,87
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	177 125,67	88 772,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	177 125,67	88 772,69
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	11 228 183,87	14 288 422,49

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10Y ULT 1221	0,00	877 302,73
US 10Y ULT 1222	1 580 115,80	0,00
CBOT USUL 30A 1222	843 249,90	0,00
EURO STOXX SM 1221	0,00	864 250,00
EURO STOXX SM 1222	1 317 000,00	0,00
PE MXNUSD 1222	276 523,39	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	707,63	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	242,44
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	707,63	242,44
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 396,04	4 944,46
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 396,04	4 944,46
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-2 688,41	-4 702,02
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	228 345,76	431 253,88
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-231 034,17	-435 955,90
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	23 179,41	119 802,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-207 854,76	-316 153,63

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES***DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :**

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, à compter du 1er octobre 2021, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 4%) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds

indiqué réalisant une performance annuelle égale à **4%** et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision:

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de **15%** de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 4%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er octobre au dernier jour de bourse du mois de septembre.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas

échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30 septembre 2022.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011276542 - Part MONESSOR : Taux de frais maximum de 1,80% TTC.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	1,80 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3,00 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Actions et trackers : 0,50% TTC maximum Obligations et autres produits de taux : 0,50% TTC maximum Dérivés listés : 5 € maximum par lot Dérivés listés : 5 € maximum par lot Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	15 % de la surperformance au-delà de 4% par an. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MONESSOR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	14 160 529,93	21 530 796,38
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	137 489,11	422 437,37
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 695 149,26	-9 089 052,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	424 957,41	2 597 857,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-312 188,39	-957 431,97
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	243 703,75	104 260,09
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 602,67	-946 637,58
Frais de transactions	-11 992,58	-29 238,84
Différences de change	122 370,79	5 103,28
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 181 322,65	967 746,77
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	803 952,45	1 985 275,10
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 985 275,10	-1 017 528,33
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	125 186,38	-9 355,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	164 306,23	39 119,85
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-39 119,85	-48 475,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-231 034,17	-435 955,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	10 777 947,65	14 160 529,93

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 317 000,00	12,22
Change	276 523,39	2,57
Taux	2 423 365,70	22,48
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	4 016 889,09	37,27

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453 312,53	4,21
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 423 365,70	22,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	453 312,53	4,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 423 365,70	22,48

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	285 163,11	2,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	33 923,88	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	242 272,31	2,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 699 889,09	25,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	132 194,38
TOTAL DES CRÉANCES		132 194,38
DETTES		
	Rachats à payer	159 252,84
	Frais de gestion fixe	16 776,90
	Frais de gestion variable	10,22
	Autres dettes	1 085,71
TOTAL DES DETTES		177 125,67
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-44 931,29

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 214,68	137 489,11
Parts rachetées durant l'exercice	-23 560,64	-2 695 149,26
Solde net des souscriptions/rachats	-22 345,96	-2 557 660,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	100 537,49	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	223 806,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	4 539,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 613 305,95
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	1 613 305,95
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 613 305,95

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-207 854,76	-316 153,63
Total	-207 854,76	-316 153,63

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-207 854,76	-316 153,63
Total	-207 854,76	-316 153,63

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	373 038,49	671 685,34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	373 038,49	671 685,34

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	373 038,49	671 685,34
Total	373 038,49	671 685,34

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	38 236 820,96	27 103 621,67	21 530 796,38	14 160 529,93	10 777 947,65
Nombre de titres	330 996,24	246 284,19	199 226,66	122 883,45	100 537,49
Valeur liquidative unitaire	115,52	110,05	108,07	115,23	107,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,10	-0,93	-1,96	5,46	3,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,08	-1,93	-1,92	-2,57	-2,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ SECURICASH SRI IC	EUR	5	597 493,75	5,54
BNP PARIBAS EASY S P 500 UCITS ETF	EUR	45 000	819 742,50	7,60
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	32	1 271 966,72	11,80
H2O ALLEGRO SP I	EUR	6	198 369,00	1,84
Indep Haut Rendement FCP PART I	EUR	200	267 294,00	2,48
IXIOS FUNDS IXIOS GLOBAL MINING SICAV ACT S	USD	300	285 163,11	2,65
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	85	1 613 305,95	14,97
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	5	207 968,45	1,93
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	1 200	126 768,00	1,18
TOTAL FRANCE			5 388 071,48	49,99
IRLANDE				
ISHARES EURO INFLATION LINKED BOND	EUR	1 500	319 035,00	2,96
TOTAL IRLANDE			319 035,00	2,96
LUXEMBOURG				
Allianz Global Investors Fund - Allianz All China Equity P E	EUR	80	110 562,40	1,03
BGF-WLD ENER-=D2	EUR	10 500	243 810,00	2,26
BLACKROCK GLOBAL FUNDS CHINA BOND FUND I2 EUR ACC	EUR	52 000	939 120,00	8,71
CANDRIAM AS RT EQ MK N-I EUR	EUR	450	712 539,00	6,61
FORUM ONE - VCG PARTNERS VIETNAM FUND CLASS C EUR	EUR	15 000	310 650,00	2,88
FULLGOAL INT - FULLGOAL CHINA SMALL CAP GROWTH I1C	EUR	140	324 793,42	3,02
HSBC GIF-FRONTIER MKT-I EUR	EUR	10 000	237 250,00	2,20
Indép et Expans Europe Sm Classe I (C)	EUR	2 300	263 925,00	2,45
MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	EUR	120	181 123,20	1,68
Merrill Lynch Invest Solutions - Merrill Lynch MLCX Commodity	EUR	6 000	1 072 020,00	9,95
PICTET TIMBER CL.I EUR	EUR	700	154 728,00	1,43
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND CHINA A C ACCUMULATION	EUR	1 100	111 938,86	1,04
TOTAL LUXEMBOURG			4 662 459,88	43,26
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 369 566,36	96,21
TOTAL Organismes de placement collectif			10 369 566,36	96,21
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 1222	USD	6	-108 804,37	-1,01
EURO STOXX SM 1222	EUR	-100	133 330,00	1,24
PE MXNUSD 1222	USD	11	56,42	0,01
US 10Y ULT 1222	USD	-13	139 724,18	1,29
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			164 306,23	1,53
TOTAL Engagements à terme fermes			164 306,23	1,53
TOTAL Instruments financier à terme			164 306,23	1,53
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-30 195,58	-30 976,18	-0,29
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-133 330	-133 330,00	-1,24
TOTAL Appel de marge			-164 306,18	-1,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			132 194,38	1,23
Dettes			-177 125,67	-1,65
Comptes financiers			453 312,53	4,21
Actif net			10 777 947,65	100,00

Parts MONESSOR	EUR	100 537,49	107,20
----------------	-----	------------	--------